



Commission scolaire
DES PHARES



Unité Régionale de Loisir et de Sport
du Bas-Saint-Laurent



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Finale locale de Secondaire en spectacle, édition 2015

Rimouski, le 4 mars 2015 – L'école Paul-Hubert a le grand plaisir de tenir la finale locale de Secondaire en spectacle 2015 le vendredi 13 mars prochain à 19 h 30. Les billets seront disponibles à l'entrée de la nouvelle salle de spectacle de l'école au coût de 5 \$.

Au cours de la soirée, 13 numéros seront présentés tour à tour sur scène et jugés. Plus de 450 \$ seront distribués en prix. Seulement trois numéros mériteront un billet pour la finale régionale de Secondaire en spectacle, qui se tiendra le 18 avril prochain à la polyvalente d'Amqui.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jérôme Gagné au 418 724-3439, poste 2013. Bienvenue à toute la population!

-30-

Source : Jérôme Gagné, animateur à la vie étudiante
École Paul-Hubert
418 724-3439, poste 2013

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.